

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2004 - 29 décembre 2006 - prix : 1 €

Le scandale des sans-logis AUX TRAVAILLEURS D'IMPOSER UNE AUTRE POLITIQUE !

p. 3



Somalie

**L'Éthiopie pompier incendiaire
des États-Unis**

p. 12



Sommaire

Leur société

- p.4 Mobilisation réussie contre l'expulsion d'un lycéen à Agen.
- p.8 Sous-marins et surprofits.
- Le traité de non-prolifération nucléaire, au service des grandes puissances.
- p.9 Fusions-acquisitions : le jeu nuisible de la finance.
- Bonne année pour les financiers.
- Johnny Halliday et ses impôts.

Tribune

- p.4 Sale Noël au Bouygmenistan.

Présidentielle

- p.5 La fin prévisible du collectif antilibéral.
- Ségolène Royal s'adresse aux patrons.
- Kouchner prêt pour la soupe.

Dans le monde

- p.6-7 ONU : bientôt un nouveau secrétaire général.
- La mainmise des grandes puissances sur l'ONU.
- Italie : l'Eglise contre le suicide.
- Chili : Pinochet revendique ses crimes.
- p.12 Somalie : l'Ethiopie, pompier incendiaire des États-Unis.
- Madagascar : Ravalomanana réélu président.

Dans les entreprises

- p.10 Volkswagen.
- Virgin : une syndicaliste menacée de licenciement.
- Haute-Savoie : les maçons polonais tiennent bon.
- Snecma-Villaroche : poursuite des débrayages.
- p.11 Le conseil régional de Lorraine subventionne les patrons.
- Groupe EBRA : grève contre les restructurations.
- Duralux : manifestation de solidarité.
- Peugeot-Sochaux : la chaîne des tricheurs patronaux.

Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)

Carrefour licencie un salarié SDF

Juste avant Noël, les vendredi 22 et samedi 23 décembre, 90 % des salariés présents dans l'hypermarché Carrefour d'Ivry-sur-Seine ont fait grève contre le licenciement d'un de leurs collègues.

Le 15 décembre, la direction de ce grand magasin a licencié un salarié de 20 ans, embauché

en avril dernier. Les motifs invoqués par la direction sont : « Des absences répétées et des retards systématiques. Cet employé n'a jamais respecté ses horaires et a été absent vingt-deux jours en six mois. » Lors de son entretien préalable de licenciement, ce salarié a eu beau expliquer que depuis juin il était sans domicile fixe suite au

déménagement de sa famille aux Antilles ; qu'avec 1000 euros net de paye par mois, il ne trouvait pas à se loger et que n'ayant pas de voiture, il éprouvait des difficultés à prendre son poste de travail à quatre heures du matin : rien n'y a fait. La direction de Carrefour a maintenu son licenciement pour « faute grave ». Elle a

même eu le culot de dire « que ce salarié n'avait pas répondu à ses courriers qui l'avertissaient qu'il risquait une sanction ». Alors qu'il n'a plus d'adresse !

Ces comportements ont provoqué l'indignation et la colère de tous ses collègues de travail. Ils ont répondu à l'appel à la grève lancé par les syndicats du magasin et ont distribué un tract aux clients pour dénoncer les agissements de leur direction et fait signer une pétition réclamant la réintégration.

Pour l'instant, la direction du magasin ne veut toujours rien entendre. Un peu de sentiments humains ne fait pas partie des articles proposés par Carrefour !

Louis BASTILLE



Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller. Les chèques doivent être envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages

directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

Arlette Laguiller à la télévision

Les émissions suivantes sont annoncées :

Mercredi 3 janvier LCI à 8 h 13

invitée du matin de Christophe Barbier. (Interview rediffusée à 12 h 15)

Dimanche 7 janvier Canal Plus à 12h40

invitée de Dimanche Plus, Arlette Laguiller sera interviewée par Laurence Ferrari.

Le site de campagne

www.arlette-laguiller.org

Les communiqués, le texte de ses interventions, les prochaines émissions, les dates des meetings...

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte) membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20

Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de : par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Crise du logement, bas salaires, précarité

Aux travailleurs d'imposer une autre politique !

En décembre 2005, Médecins du monde entreprenait de distribuer des tentes à Paris aux sans-logis, non seulement pour leur offrir un minimum d'abri contre le froid, mais dans l'espoir que les pouvoirs publics ne pourraient plus fermer les yeux sur le scandale que constitue le fait que, rien que dans la capitale, des milliers de personnes, dont plus d'un tiers ont une activité professionnelle et un salaire, sont contraintes de vivre dans la rue.

Un an plus tard, les tentes fournies par des organisations humanitaires qui s'alignent à Paris, au bord du canal Saint-Martin, montrent que rien de sérieux n'a été entrepris pour résoudre ce problème.

Les gens qui nous gouvernent ont d'autres préoccupations. Par exemple le fait que des artistes connus et riches, et que des grands bourgeois moins connus du grand public, mais infiniment plus riches, choisissent de s'installer en Suisse, ou dans des paradis fiscaux plus lointains, les tracassent, et ils y voient une raison supplémentaire de baisser encore plus les impôts des plus riches, de supprimer l'impôt sur la fortune, de diminuer les droits de succession. Et là, ils ne se contentent pas de mots. Au cours des vingt dernières années, d'innombrables mesures ont été prises pour alléger les impôts des plus riches, et d'autres sont en préparation.

Les causes de la crise du logement sont pourtant connues. Une spéculation immobilière effrénée a fait flamber le prix des locations. Le bas niveau des salaires, les temps partiels imposés et la précarité croissante de l'emploi ne permettent pas à des milliers de travailleurs de trouver à se loger décemment (et c'est évidemment encore plus vrai pour la majorité des chômeurs et pour les éremistes).

Sarkozy peut toujours promettre que, s'il est élu président de la République, plus personne « d'ici deux ans, ne sera obligé de dormir dehors », mais il se garde bien d'annoncer la moindre mesure concrète pour mettre fin au scandale des sans-domicile. Borloo peut se vanter que plus de logements ont été mis en chantier au cours de l'année écoulée que durant les années précédentes (ce qui n'est pas difficile !) et brandir son gad-

get des « maisons à 100 000 euros ». Ce n'est pas comme cela que la crise du logement sera vaincue.

Ce qui serait urgent, c'est de construire des dizaines de milliers d'appartements confortables et bon marché, pour permettre à l'ensemble de la population de se loger décemment.

Ce qui serait nécessaire aussi, c'est de relever tous les salaires, tous les minima sociaux, afin que chacun ait les moyens de se loger décemment. Mais représentants du gouvernement comme du patronat hurlent que l'économie va s'écrouler si l'on relève un tant soit peu le smic, car ils ne veulent surtout pas prendre la moindre mesure qui diminue les revenus des propriétaires de capitaux.

C'est pourtant là qu'est le nœud du problème. Les grandes entreprises affichent des profits insolents. Les riches sont de plus en plus riches, alors que depuis des années le niveau de vie de la population laborieuse ne cesse de se dégrader. La droite au gouvernement mène cyniquement sa politique antiouvrière. Et au sein du Parti Socialiste, qui prétend incarner un espoir de changement, il en est, tel Bernard Kouchner, ancien ministre de Mitterrand, qui se déclarent prêts à gouverner éventuellement avec cette droite au sein d'un gouvernement « d'union nationale », comme le font en Allemagne les socialistes et les chrétiens-démocrates, pour continuer la même politique. Et parmi les dirigeants socialistes, aucune voix ne s'est aussitôt élevée pour dénoncer ces propos.

Alors, il ne suffira certainement pas de bien voter au printemps prochain pour mettre un terme à la politique de régression sociale que nous subissons depuis des années. Il faudra que la classe ouvrière, avant comme après les futures élections, se fasse entendre et qu'elle montre clairement qu'elle n'a nulle intention d'accepter cinq ans de plus de sacrifices.

Il n'y a que comme cela que nous pourrons avoir une « bonne année 2007 » !



Meetings avec Arlette Laguiller

● **ANNECY**
Samedi
13 janvier
à 16 heures
Parc des Sports
37, boulevard
du Fier
Salle
des Allobroges

● **AIX-EN-PROVENCE**
Mardi
16 janvier
à 20 heures
Centre de Congrès,
salle Cézanne
14, Bd Carnot

● **CHARTRES**
Vendredi
19 janvier
à 20 h 30
Mairie,
salle
Jehan-de-Beauce

● **AGEN**
Mercredi
31 janvier
à 20 heures
Rotonde
du Stadium
Cours Washington

Entrée libre

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Sale Noël au Bouygménistan

La presse et la télé ont eu la dent dure contre le régime de Sapourmourad Niazov qui vient de mourir. Encore de son vivant, il avait fait ériger une immense statue plaquée or, de soi-même, pivotante avec le soleil, que le « *président prophète* » pouvait ainsi regarder toujours en face. Délires et mégalomanie. Mais surtout, régime féroce. Contre l'ensemble de la population : le dictateur avait entre autres fait fermer les bibliothèques et les hôpitaux jugés inutiles, voire nuisibles, et faisait réciter des versets de sa bible personnelle aux étudiants. Féroce plus particulièrement contre ses opposants, jetés par milliers dans des geôles abjectes et systématiquement torturés.

Ancien apparatchik soviétique nommé par Gorbatchev en 1985 à la tête du Turkménistan et de son parti communiste, il était devenu, avec l'ouverture de l'URSS au marché mondial, le champion de l'indépendance de sa république et surtout de la vente de son gaz, dont il plaçait une grande partie des revenus sur ses comptes personnels à l'étranger, en Allemagne notamment. Un pur produit de la mondialisation en quelque sorte.

Mais présidents et hommes d'affaires occidentaux entretenaient les meilleures relations avec ce tyran cousu d'or. Bouygues le premier, ce 24 décembre, perdait un Père Noël qui 2 000 ans après l'heureuse naissance, lui faisait encore bâtir des palais, des usines de marbre... et jusqu'au mausolée familial dans lequel le corps a été déposé lors des funérailles à Achkhabad.

Bouygues bénéficia des largesses du *Turkmenbachi* (père des Turkmènes), payées avec l'argent du gaz, la principale richesse du pays dont la population, l'une des plus pauvres de la région, ne voit pas un centime. En douze ans à peine, le bétonneur français a réalisé plus d'un milliard de commandes, rien qu'en construction d'édifices à la gloire du dictateur.

Certes il fallait se plier aux caprices du client, voire se faire tancer, comme en juin dernier Martin Bouygues, pour avoir « *négligé la qualité* » d'une coupole dorée de la grande mosquée, ternie en moins d'un an. Certes il fallait ruser, voire fabriquer cette vraie-fausse émission spéciale de TF1 à la gloire du dictateur, avec la participation du Pdg de Gaz de France et d'un directeur d'EDF, mais jamais passée à l'antenne... sauf au Turkménistan. Certes il fallait savoir fermer les yeux, et construire une « *maison de la créativité* » destinée aux journalistes dans la ligne, tandis que les autres crevaient en prison.

Mais la dictature avait tant d'avantages. Au Turkménistan, à part un personnel d'encadrement et quelques équipes techniques envoyées sur place et recluses dans leurs « *bases de vie* » gardées 24 heures sur 24, Bouygues exploitait à loisir les ouvriers indiens, pakistanais et turcs entassés dans des baraquements. Sans parler des ouvriers turkmènes. Sans parler des habitants d'Achkahad expulsés sans indemnisation pour laisser place aux chantiers : un préavis réduit à cinq jours pour éviter les manifestations, et arrivaient alors les engins de Bouygues, pour tout raser. L'entreprise de bâtiment française venait d'obtenir un nouveau contrat, de 90 millions de dollars pour la construction d'un palais du *Conseil populaire*, dont le contrat venait d'être signé... en grandes pompes entre Sapourmourad Niazov et Martin Bouygues. C'était le mardi 19 décembre, vieille de la crise cardiaque du client, manque de pot !

Les hommes politiques français fréquentaient eux aussi leur homologue turkmène. Dès 1992, lors du premier voyage d'affaires de Niazov en France, pour signer quelques contrats de béton, gaz et équipement de contrôle aérien avec Bouygues, Elf et Thomson, Mitterrand en personne, ainsi que Juppé et Pasqua, avaient tenu à le rencontrer. L'année suivante, Mitterrand se rendait au Turkménistan.

Et, concurrence oblige, en particulier pour le gaz turkmène, les trusts américains s'étaient également branchés, mieux même qu'Elf. Même si l'enclavement géographique du Turkménistan oblige encore à emprunter les gazoducs russes contrôlés par Gazprom. Même si le projet de gazoduc à travers l'Afghanistan, mis au point par un consortium de compagnies pétrolières, butte sur l'état de guerre permanente que connaît ce pays (et que la croisade américaine entreprise en 2001, avec l'aide de l'Angleterre, de la France et quelques autres, n'a fait qu'amplifier).

Le représentant du département d'État américain (son numéro 2) était aux côtés du premier ministre Russe et du patron de Gazprom aux obsèques de Niazov. La banque d'investissement américaine Goldman Sachs s'est empressée d'alerter ses clients sur les craintes que cette mort ne mette « *en question la stabilité du pays et le contrôle de ses substantielles exportations gazières* ».

Dites qui vous pleurez, on saura qui vous êtes !

Olivier BELIN

Convergences Révolutionnaires n° 48 (novembre-décembre 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : le « commerce équitable », mythe et réalités ?

Articles : Ségolène Royale : une femme nouvelle ! – RESF : contre la chasse aux enfants, la résistance continue – Amiante : le combat contre les patrons tueurs – Roissy : retrait des badges et licenciements déguisés – SNCF : des coups bas à la file – Belgique : l'extrême gauche dans les élections et après – Allemagne : la routine syndicale bousculée à Bosch-Berlin – Mexique : la rébellion d'Oaxaca.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Agen

Mobilisation réussie contre l'expulsion d'un lycéen

À Agen, la semaine avant les congés de Noël a vu les lycéens envahir les rues pour soutenir Karim, un lycéen d'origine sénégalaise de 19 ans, sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière pris par le préfet du Lot-et-Garonne.

Le lundi 18 décembre, comme chaque semaine, Karim quittait le domicile de sa sœur pour rejoindre le lycée Lomet d'Agen où il est interne.

Plusieurs voitures de gendarmerie l'attendaient en embuscade. Karim se vit demander ses papiers d'identité. La préfecture dira, plus tard, que les gendarmes agissaient dans le cadre d'un « *contrôle routier* » décidé par le procureur général... À vrai dire, un lundi à 7 heures, tout ce que les gendarmes avaient une chance de contrôler dans le petit lotissement coïncé entre champs et autoroute, c'étaient des lapins...

Karim n'ayant pas retrouvé son passeport, les gendarmes l'ont placé en garde à vue. Un arrêté de reconduite à la frontière était alors faxé à la gendarmerie et Karim était transféré à l'hôtel de police d'Agen. Là il a pu recevoir la visite de sa sœur, accompagnée d'un des professeurs et d'un représentant du Réseau éducation sans frontières.

Dès le lendemain les lycéens de Lomet, après avoir fait le tour des deux autres lycées agenais, ont passé la journée à bloquer à un millier, alternativement le palais de justice, la préfecture et l'hôtel de police. Une audience à la préfecture, où des camarades de classe de Karim, des professeurs et un représentant de RESF étaient reçus par le chef de cabinet du préfet, ne donna rien.

La mobilisation se poursuivit et c'est dans un palais de justice bloqué par les manifestants que Karim était déféré devant le juge des libertés. La presse

locale s'étant largement fait l'écho de la situation, la juge invoqua la mobilisation pour dire que Karim ne présentait pas « *les garanties de présentation* » et prolongeait sa rétention administrative de quinze jours. Dans la soirée, Karim était transféré au centre de rétention de Bordeaux.

Jeudi 21 décembre, les lycéens poursuivaient leur mobilisation. Cette fois, alors qu'ils continuaient de défiler en ville, le juge estima que Karim pouvait être assigné à résidence et c'est donc libre qu'il sortit du palais de justice sous les acclamations de ses camarades. Mais il restait sous le coup de l'arrêté de reconduite à la frontière.

Vendredi, alors que les lycéens de Lomet bloquaient à plusieurs centaines le centre d'Agen, le tribunal administratif annulait l'arrêté préfectoral de reconduite à la frontière.

C'est sous les vivats des lycéens rassemblés que Karim est rentré à Agen. Il remerciait tous ceux qui l'avaient soutenu et attirait l'attention sur le fait qu'un autre lycéen, Driss, n'avait pas eu la même chance que lui, le tribunal administratif ayant confirmé son arrêté de reconduite à la frontière.

Le sort de Driss est donc désormais entre les mains du préfet. Pour Karim, le préfet peut encore faire appel. Mais c'est tout de même dans la joie que les lycéens se sont séparés, se donnant rendez-vous à la rentrée.

Correspondant LO

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 101

(décembre 2006 - janvier 2007)

Textes du 36^e congrès de Lutte Ouvrière

- L'économie capitaliste mondiale en 2006
- Les relations internationales en 2006
- Situation intérieure
- Existe-t-il un danger d'extrême droite en Europe occidentale ?

Textes soumis au vote par la minorité

- Russie : la contre-révolution n'est pas un long fleuve tranquille
- Nos orientations pour une année qui ne sera peut-être pas qu'électorale

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro



La fin prévisible du collectif antilibéral

Après des semaines et des semaines d'un débat tumultueux, pour ne pas dire confus, la tentative de mettre sur pied une candidature unitaire issue de la nébuleuse antilibérale s'est effondrée, faute d'avoir pu se trouver un candidat.

Il est bien vain de rechercher à qui revient la responsabilité de cet échec. Les postulants en lice après avoir prétendu que chacun était le mieux placé pour incarner ce rassemblement, accusent maintenant Marie-George Buffet « d'être passée en force », parce que, disent-ils, le PCF aurait investi les collectifs locaux en y envoyant ses militants. Une telle accusation est ridicule car rien n'empêchait les autres de faire de même, sauf qu'ils n'avaient pas les moyens militants du PCF. Et Marie-George Buffet a beau jeu de dire, à ce propos, que le reproche qu'on fait au PCF d'être la composante majoritaire de cette coalition n'est pas de bonne foi. Le PCF, même affaibli – et la politique qu'il a menée durant ces dernières années n'est pas pour rien dans cet affaiblissement – est encore, et de loin, le plus présent sur le terrain.

Le temps serait donc venu pour les promoteurs de ce rassemblement de reconnaître que la construction qu'ils ont mise sur pied autour de ce qu'ils

appelaient « la dynamique du non » était une création guère viable à terme. En effet, cette construction, sans ciment politique ni organisationnel solide, n'avait guère de chance de tenir à l'approche de l'échéance électorale. Olivier Besancenot, estimant que l'antilibéralisme qui lui servait de drapeau commun n'était qu'un paravent pour éviter de s'en prendre au capitalisme, s'en était retiré, laissant à la minorité de la LCR autour de Christian Piquet le soin d'assurer la présence de la LCR au sein de ce collectif. José Bové, considérant qu'on ne prenait pas en considération sa personne, a fait de même, fulminant contre « le pouvoir de ces appareils » qui se refusaient à servir ses ambitions.

Le PCF qui n'avait pas été pour rien dans la constitution, puis dans le maintien de ce rassemblement jusqu'à son ultime limite a franchi le pas, à quatre mois de l'échéance présidentielle, brisant les espérances de Clémentine Autain, qui se voyait déjà la porte-parole des collectifs, sous prétexte qu'elle était peu marquée politiquement.

Nous ne ferons pas l'injure à la direction du PCF de penser qu'elle se faisait des illusions, même si elle a largement contribué à en créer. En fait, le PCF misait sur l'hypothèse qu'il pourrait faire de sa dirigeante la



Lors d'un meeting à Montpellier en mai 2005 pour appeler au Non au référendum. Marie-George Buffet, Mélenchon (du PS), Bové et Besancenot.

candidate d'un rassemblement plus large. Cette démarche lui avait relativement réussi lors de l'élection régionale de 2004, en Île-de-France, et il espérait pouvoir la rééditer. Ce qui lui permettait d'une part d'aspirer à réaliser un score plus important que celui auquel il pouvait prétendre en présentant un candidat du seul PCF. Et surtout, la possibilité, comme contrepartie de son rôle de rassembleur à la gauche du PS, de marchander avec ce dernier des sièges de députés aux élections législatives qui arrivent dans la foulée de la présidentielle. Voire peut-être une troisième participation dans un gouvernement socia-

liste, si le PS, en l'occurrence Ségolène Royal, était en situation de désigner le futur gouvernement.

Mais à vouloir trop, et trop longtemps, jouer les rassembleurs, le PCF est maintenant montré du doigt comme LE diviseur. Cela ne veut pas dire que la suite de ses ambitions politiques soient réduites à néant. Cela signifie tout au plus que ses capacités de marchandages en sont amoindries.

Dans le message que Marie-George Buffet a adressé pour annoncer qu'elle se portait candidate, elle écrit sous le titre *Quelle candidature pour quel rassemblement* : « Après les

échecs de la gauche (...) nous avons décidé de construire une nouvelle majorité qui réponde enfin aux attentes populaires... Oui, nous voulons proposer ensemble une autre voie à gauche » (*L'Humanité* du 3 décembre).

Le rassemblement qu'elle annonce se fera, on le sait désormais avec Ségolène Royal. Ouvre-t-il « cette autre voie ? » Et vers quoi cette autre voie nous mène-t-elle ? Il faudrait être naïf pour croire qu'elle mène ailleurs que vers les impasses dans lesquelles le PCF a entraîné la population laborieuse deux fois en vingt-six ans.

Jean-Pierre VIAL

• En battant la campagne

Royal aux patrons : demandez des sous plutôt que de licencier !

Après Sarkozy à Charleville qui a osé faire son cinéma sur « la France qui souffre », Ségolène Royal est allée écouter « ceux qui réussissent et ceux qui souffrent » lors de son premier débat participatif à Illkirch en banlieue de Strasbourg.

En marge de ce débat, elle a rendu visite à l'usine Suchard de Strasbourg où la direction a prévu de supprimer 123 emplois sur 333. Selon le journal *Les Échos*, Royal a déclaré : « J'interdirai les licenciements de confort, c'est-à-dire qu'une entreprise qui fait des bénéfices et qui reçoit directement ou indirectement des fonds publics devra s'expliquer » avec ses salariés et avec les pouvoirs publics. Elle devra s'expliquer.... Mais pas y renoncer !

Nuance. Il se trouvera toujours de prétendus experts pour « expliquer » que les licenciements sont inévitables.

La candidate du PS a demandé à Suchard de geler sa décision pour l'usine de Strasbourg. Elle lui a proposé d'étudier avec les pouvoirs publics la possibilité de nouvelles aides financières au titre de l'innovation en proposant même à Suchard quelques idées – au cas où ils n'y auraient pas pensé – comme « lancer des chocolats bio, un commerce équitable, des barres chocolatées diététiques ». On ne sait pour l'instant quelle sera la réponse de Suchard à ces royales suggestions...

Mais, derrière Suchard, il y a le groupe Kraft Food, numéro deux mondial de l'alimentaire. Il a annoncé en jan-

vier dernier 8 000 suppressions d'emplois dans le monde sur les 98 000 du groupe. Kraft Food compte rayer de la carte vingt sites de production. Tout cela pour faire encore plus de bénéfices alors qu'ils sont déjà énormes. Rien que pour le troisième trimestre, ils étaient en hausse de 11 % et se montaient à 567 millions d'euros !

Pas question pour Royal de demander à Kraft Food de prendre, ne serait-ce qu'un peu, sur ses bénéfices. Elle lui propose juste de demander l'argent public en échange du maintien des usines. On ne peut pas dire que ces propositions soient innovantes. Cela se fait depuis des décennies, voire plus, avec le résultat que l'on sait.

Etienne HOURDIN

Kouchner prêt pour la soupe

Dans une interview au journal *Le Parisien* du 22 décembre, Bernard Kouchner a déclaré qu'il ne répugnerait pas à se ranger derrière Nicolas Sarkozy dans un « gouvernement d'union nationale ». Sans préciser où il ferait passer la frontière d'un tel gouvernement.

« Un tel régime ne me déplairait pas, a annoncé cet ancien ministre de la Santé de Lionel Jospin, à condition de s'entendre au préalable sur un programme minimum ». Et, au fil de l'interview, il distille quelques réflexions sur ce que pourrait être ce programme. « Ce n'est pas en travaillant moins qu'on va gagner, proclame-t-il, mais en travaillant plus ». Et il ajoute : « Personne ne peut croire que la retraite pourra être éternellement assurée, avec des gens qui travaillent moins et d'autres qui vieillissent plus et sont plus nombreux. Les Allemands, premiers exportateurs mondiaux, prennent leur retraite à 67 ans. » Le traitement du docteur Kouchner est clair : mettre à bas les 35 heures et en finir définitivement avec la retraite à 60 ans !

L'ancien ministre socialiste, qui affirme demeurer « fidèle à ce parti », et qui a tout de même précisé le 26 décembre, sur France-Inter, qu'il préférerait un gouvernement d'union nationale sous la houlette de Ségolène Royal, n'en a pas moins offert ses services au candidat d'en face ! L'itinéraire peut sembler quelque peu chaotique... À moins que l'odeur de la soupe des ministères l'enivre et le fasse zigzaguer en attendant la décision des urnes.

Sophie GARGAN

• ONU

Bientôt un nouveau secrétaire général pour un vieux machin

Le 1^{er} janvier 2007, l'actuel secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Kofi Annan, qui la préside depuis 1997, cédera sa place au Sud-Coréen Ban Ki-Moon. La tâche de réformer une institution qui réunissait 51 États à sa fondation, qui en compte désormais 192 et qui connaît notamment des problèmes de gestion, l'attend, paraît-il.

L'ONU prétend, comme l'affirme sa charte, « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Pourtant, en soixante et un ans d'existence depuis sa fondation le 24 octobre 1945, l'ONU n'a jamais empêché les grandes puissances, dont elle a été le plus souvent la complice, de mener comme elles l'entendaient leurs interventions militaires contre les peuples.

L'ONU était censée remplacer la Société des Nations, dont la faillite avait été évidente. Née des déclarations pacifistes de rigueur après la boucherie de la Première Guerre mondiale, la SDN avait accompagné, en pratique, les grandes puissances dans leur marche vers la Seconde. L'ONU fut mise en place à travers une série de conférences et de déclarations qui associèrent les États-Unis et la Grande-Bretagne (charte de l'Atlantique, 1941), puis l'URSS (déclaration des

Nations unies, 1942), et la Chine de Tchang Kaï-chek (déclaration de Moscou, 1943), affichant « le principe d'une égale souveraineté de tous les États pacifiques ».

Promulguée à la conférence de San Francisco (avril-juin 1945), la charte des Nations unies affirmait « l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations grandes et petites », mais certaines nations étaient manifestement « plus égales » que d'autres puisque cette charte attribuait aux seules grandes puissances « la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale ».

Au total, la hiérarchie des pouvoirs au sein de l'ONU, dominée par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, Grande-Bretagne, France, Russie et Chine), assure l'hégémonie des grandes



puissances, et d'abord celle des États-Unis, grands vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale. Et il est pour le moins démonstratif que cette institution, qui prétend écarter le « fléau de la guerre », fut lancée en 1945, l'année même où les États-Unis firent exploser deux bombes atomiques sur le Japon. Dès sa naissance, ces deux explosions nucléaires soulignaient que

l'ONU n'empêcherait jamais les grandes puissances d'assurer leur domination sur le monde et de préserver leurs zones respectives d'influence. La charte de l'ONU établit d'ailleurs le « domaine réservé » de chacune des grandes puissances, dans lequel l'ONU n'est pas autorisée à intervenir dans ce qui relève de la seule « compétence nationale d'un État ».

C'est pourquoi l'ONU n'a pas bronché au cours des multiples interventions militaires de l'impérialisme français en Afrique, des bombardements en Algérie en 1945 aux récentes interventions en Côte-d'Ivoire, en passant par les massacres de Madagascar en 1947 ou sa complicité dans le génocide du Rwanda en 1994. De même, elle a laissé les États-Unis intervenir à plusieurs reprises en Amé-

rique latine, du Guatemala (1954) au Nicaragua (1979 à 1989), mais aussi partout où les États-Unis ont joué leur rôle de gendarme du monde.

Bien sûr, l'ONU prend parfois des résolutions en faveur des « droits des peuples ». Mais, dès lors qu'elles ne conviennent pas à l'impérialisme américain et à ses alliés, elles restent lettre morte.

La mainmise des grandes puissances sur l'ONU

Bien avant que la charte des Nations unies soit adoptée en juin 1945, le président américain Roosevelt et le Premier ministre britannique Eden avaient constitué un directoire pour jouer le rôle de « gendarme du monde ». C'était l'ébauche de ce qui allait devenir le Conseil de sécurité de l'ONU. Pour les États-Unis, ce directoire devait comprendre, outre eux-mêmes, la Grande-Bretagne, l'URSS et la Chine.

Les modalités du droit de veto, dont seuls bénéficient les membres permanents du Conseil de sécurité, furent arrêtées à la conférence de Yalta (1945), au détriment des autres nations, à qui il ne fut permis que de siéger à titre provisoire par roulement, à six puis à dix à partir de 1965. La discussion sur la composition du Conseil de sécurité permit à la France, qui comptait si peu qu'elle n'avait été invitée à aucune des conférences préparatoires, d'y entrer in extremis.

Le droit de veto est une chose mais en pratique les grandes puissances savent regarder ailleurs, quand il le faut, pour lais-



Contingent français de la Finul (ONU) au Sud-Liban. Au service de la politique israélienne et américaine au Proche-Orient.

ser chacun agir à sa guise dans sa sphère d'influence. Ainsi, le 25 juin 1950, l'URSS prit prétexte que c'était la Chine de Tchang Kaï-chek qui siégeait au Conseil de sécurité au lieu de celle, toute nouvelle, de Mao Zedong, pour ne pas siéger ce jour-là... et ainsi

ne pas avoir à se prononcer sur l'intervention américaine en Corée, entérinée par neuf voix pour et une abstention (la Yougoslavie).

Les petites et moyennes puissances peuvent tout au plus débiter sur les questions prévues

par la charte et les ratifier en assemblée générale, mais cette assemblée ne dispose d'aucun moyen de contrainte et ne peut formuler que des recommandations. Et encore, celles-ci sont limitées par le Conseil de sécurité. Lorsque celui-ci est saisi

d'un conflit, « l'assemblée générale ne doit faire aucune recommandation (...) à moins que le Conseil de sécurité ne le lui demande ». Le pouvoir est donc entre les mains des membres permanents du Conseil de sécurité, qui peuvent, seuls, décider de sanctions économiques ou d'interventions militaires. L'assemblée générale n'a qu'un droit dérisoire, celui de la « condamnation morale »...

Quant au secrétaire général, il n'a pas le statut d'homme d'État, il n'est que « le plus haut des fonctionnaires », c'est-à-dire le chef des exécutants de décisions prises par d'autres. Tout au plus peut-il « attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute affaire qui (...) pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationale ». C'est ainsi que Kofi Annan a soulevé la question du Darfour en déclarant qu'« à en juger par ce qui se passe au Darfour, la performance [de l'ONU] ne s'est guère améliorée depuis les désastres de la Bosnie et du Rwanda ».

De plus, si le secrétaire général est élu par l'assemblée générale, c'est le Conseil de sécurité qui le propose. Enfin, autour du secrétaire, les grandes puissances

• Italie

Suicide médicalement administré et acharnement religieux

Cela faisait déjà plusieurs mois que Piergiorgio Welby s'était résolu à mourir, mais il ne pouvait y parvenir seul. Cet Italien de 60 ans, victime d'une terrible maladie musculaire incurable, était paralysé depuis une trentaine d'années, et maintenu en vie grâce à un respirateur artificiel depuis près de dix ans.

Il en a eu assez et a demandé qu'on débranche l'appareil qui le maintenait en vie. Il ne voulait pas continuer à souffrir en permanence, sans le moindre espoir d'amélioration.

Piergiorgio Welby, qui ne pouvait s'exprimer que par des clignements d'yeux, est parvenu à faire écrire une lettre au président de la République italienne, dans laquelle il réclamait « <|>le droit civil à une mort naturelle » pour que son « <|>corps torturé et brisé trouve la paix ». Il ajoutait : « <|>J'aime la vie... mourir me fait horreur ; malheureusement, ce qui me reste n'est qu'un acharnement têtue et insensé pour maintenir actives des fonctions biologiques. »

Cette lettre d'un homme parfaitement lucide a provoqué une émotion considérable en Italie, et dans une moindre mesure dans le reste du monde.

Seulement « l'acharnement têtue et insensé » n'était pas spécialement celui du corps médical.

C'est l'Eglise avant tout qui s'est opposée à la requête du malheureux, insistant sur la mort « naturelle » qui doit arriver au terme de la vie. À quoi Piergiorgio Welby a répondu : « *Qu'y a-t-il de naturel dans un trou dans le ventre (pour la nourriture) et dans la gorge (pour respirer) ?* »

Finalement un tribunal, saisi de l'affaire, a donné un avis favorable au débranchement de l'appareil, accompagné d'un traitement contre la douleur. Et un médecin a accepté de faire ce que voulait cet homme, qui est mort le 20 décembre.

Mais l'Eglise, qui n'a pu empêcher ce geste, n'en est pas restée là. Le pape Benoît XVI, au

nom d'une Église qui est bien loin de combattre la peine de mort avec la même énergie, a appelé à prendre conscience de la valeur de la vie humaine jusqu'à « son déclin naturel ». Et la hiérarchie religieuse a refusé l'enterrement religieux, que réclamait la famille.

Juste retour des choses, de nombreux catholiques (mais c'est à eux de s'arranger avec leur Église) n'ont pas apprécié, et le « Saint-Siège » s'est même attiré les protestations de certains prêtres, l'un d'entre eux allant jusqu'à regretter, au cours d'une messe, que « *personne dans les hautes sphères vaticanes n'ait formulé d'objection aux obsèques religieuses* » de Pinochet. Mais c'est que pour le Vatican, mieux vaut un assassin qui a quelques milliers de morts sur la conscience, qu'un suicidaire.

André VICTOR

• Chili

Par-delà sa mort, Pinochet revendique ses crimes

Pinochet, décédé le 10 décembre 2006, avait dans ses tiroirs une lettre destinée à être diffusée après sa mort. Sans surprise : l'ancien dictateur chilien y justifie le coup d'État du 11 septembre 1973 renversant le président socialiste Salvador Allende. Et du même coup il justifie la dictature imposée à la population chilienne pendant dix-sept ans. Pinochet se présente une fois de plus comme le sauveur, évitant au Chili la guerre civile.

Pinochet le dit tout net : « *Je déclare en toute sincérité être fier de l'action énorme qu'il fallut effectuer pour empêcher que le marxisme-léninisme parvienne au pouvoir total et aussi pour que ma chère patrie soit une grande nation, comme le disait la devise qui inspira dès le début la Junte de gouvernement. De cela je ne*

douterai jamais sans vaciller d'une pensée. » Seul (léger) correctif : « *En cas de répétition de l'expérience, ajoute-t-il, j'aurais néanmoins souhaité davantage de sagesse.* »

Plus de 3 000 morts et disparus (selon les chiffres officiels), près de 40 000 torturés et un nombre d'exilés évalué à 200 000, tel est le bilan des violences et des exactions perpétrés par les militaires à ses ordres, relayés par des commandos de tortionnaires et d'hommes de main. Ce serait un peu trop, semble dire Pinochet. Mais Pinochet n'a payé pour aucun de ses crimes. Depuis des années, bénéficiant à divers titres d'une immunité qu'il s'était octroyée et que ses successeurs ont respectée, puis couvert en tant que sénateur, et enfin protégé par les dirigeants d'autres pays, il avait réussi à ne jamais rendre de comptes. Et puis sa dernière phrase visait sans doute aussi à continuer de couvrir des militai-

res connus pour leurs responsabilités dans la dictature.

Seize ans après la fin du régime de Pinochet, nombre de responsables de la répression et bien des tortionnaires sont en liberté et exercent bien souvent des responsabilités au Chili. Mais souvenons-nous aussi qu'en France des hommes comme Papon n'ont, eux non plus, jamais payé pour leurs crimes.

Henriette MAUTHEY



Les brochures du Cercle Léon Trotsky

• **L'Afrique malade du capitalisme**
N° 104 - exposé du Cercle Léon Trotsky
du 16 juin 2006

• **Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui**
N° 103 - exposé du Cercle Léon Trotsky
du 28 avril 2006

• **L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité**
N° 102 - exposé du Cercle Léon Trotsky
du 10 mars 2006

• **La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou**

développement du sous-développement ?
N° 101 - exposé du Cercle Léon Trotsky
du 27 janvier 2006

• **États-Unis : La société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans**
N° 100 - Exposé du Cercle Léon Trotsky
du 5 octobre 2005

• **Liban : Une création du colonialisme français dans un Moyen-Orient divisé par l'impérialisme**
N° 101 - Exposé du Cercle Léon Trotsky
du 16 juin 2006

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres

La série de résolutions sur la situation en Israël-Palestine n'empêche pas les Palestiniens de continuer de vivre dans des camps et l'armée israélienne de les frapper chaque fois qu'elle le juge nécessaire. Il est également significatif que, pendant les quinze années de guerre du Viêt-nam (1961-1975), le Conseil de sécurité n'a jamais pris position à ce sujet.

Et la chute du mur de Berlin en 1989 et l'éclatement de l'URSS n'a pas réduit, mais au contraire accentué la domination des États-Unis sur le monde.

Que l'ONU soit un instrument des puissances impérialistes est si visible que certains, à gauche ou dans les milieux altermondialistes, se sont mis à rêver d'une réforme de l'ONU qui restaurerait un rôle de pacificateur des conflits qui n'a jamais été le sien. Car si, en son temps, Lénine avait caractérisé la SDN comme une « caverne de brigands », l'ONU a été son digne successeur.

Jacques FONTENOY

se répartissent les différentes responsabilités, au terme d'une discrète mais bien réelle foire d'empoigne, qui fait rage actuellement autour de Ban Ki-Moon.

Celui-ci sera le neuvième secrétaire général de l'ONU. Traditionnellement, le titulaire du poste est choisi, comme un lot de consolation, parmi les nations de second ou de troisième rang (Norvège, Suède, Birmanie, Autriche, Pérou, Égypte, Ghana et bientôt Corée du Sud). Sauf le Suédois Dag Hammarskjöld, mort en 1961 dans un accident d'avion, et l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali, débarqué au terme d'un premier mandat pour ne pas s'être montré assez pro-israélien, les secrétaires généraux siègent généralement pour deux mandats, soit dix ans. Même l'Autrichien Kurt Waldheim, choisi pour sa souplesse d'échine, au point que les grandes puissances se soient tues sur son passé d'officier de renseignement en Yougoslavie pendant la Seconde Guerre mondiale, qui ne fut révélé que plus tard, après son arrivée à la tête de l'État autrichien.

J.F.

• Budget militaire

Sous-marins et surprofits

Le ministre des Armées, Alliot-Marie, a confirmé la construction de nouveaux sous-marins *Barracuda*. D'ores et déjà 1,4 milliard d'euros sont bloqués dans le budget de l'État pour couvrir la mise au point et la construction d'un nouveau bâtiment de ce type, qui devrait ensuite être suivi de cinq autres. Coût : 7,8 milliards au total.

En revanche, expliquait-on, ces contrats feraient intervenir une centaine de sous-traitants et représentent au total 30 millions d'heures de travail sur vingt ans. Tout juste l'équivalent de deux mille postes de travail. Il en faut peu, vraiment, aux journalistes pour présenter une telle dépense comme positive.

Il aurait été possible de créer des emplois en nombre bien supérieur, et pour fabriquer des produits utiles, allant du matériel chirurgical aux transports en commun en passant par des logements ! Par exemple, à raison de 140 000 euros par logement, il y aurait les moyens d'en construire dix

mille rien qu'avec le 1,4 milliard d'euros déjà inscrit au budget.

Mais ce qui compte pour le gouvernement, ce sont les bénéfices du groupe DCN (Direction de la Construction Navale) responsable des études et de la construction des sous-marins, et ceux d'Areva qui fournira la propulsion nucléaire. Sarkozy dit ne pas être opposé à une large ouverture au privé du capital d'Areva, au-delà des 10 % actuels, ce qui pourrait satisfaire les appétits de Bouygues. Quant au groupe DCN, il s'agit de l'ancienne Direction de la Construction navale,

chargée du « naval » militaire et, entre autres, des arsenaux que le gouvernement de gauche avait transformée en société de droit privé en 2001 et dont 25 % du capital est en train d'être négocié avec Thalès. Et Thalès, autrefois Thomson, a son capital majoritairement privé depuis juin 1998, le gouvernement de gauche de l'époque l'ayant « réorganisé » et fait baisser la part de l'État de 58 % à 40 %, au profit d'Alcatel et de Dassault.

Aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie en offrant à peu de frais aux actionnaires de



Thalès un contrôle direct sur le groupe DCN. Avec 25 % du capital, Thalès obtient, selon une déclaration du PDG de DCN datant du 13 décembre, « un droit de concertation sur les grandes orientations de gestion (le plan à trois ans, le budget, la nomination du président), ainsi qu'un droit de veto sur les grandes décisions d'alliance et de partenariat ».

Les 7,8 milliards d'euros que l'État va consacrer à la construction de ces sous-marins ne serviront qu'à une chose : permettre aux actionnaires de Thalès, Dassault, Lagardère et quelques autres de s'enrichir. C'est de cela qu'il s'agit, et uniquement de cela quand le gouvernement parle de « défense nationale ».

Jean SANDAY

• Le traité de non-prolifération nucléaire

Un instrument au service des grandes puissances

Après plusieurs mois de négociations entre les puissances occidentales, la Russie et la Chine, le Conseil de sécurité des Nations unies a finalement adopté, samedi 23 décembre, une résolution condamnant le programme nucléaire et balistique de l'Iran.

Aussitôt qualifiée « d'illé-gale » par l'Iran, cette résolution 1737 de l'ONU prévoit une série de sanctions économiques et commerciales contre ce pays. Notamment le gel des avoirs et ressources de l'Iran à l'étranger qui auraient des liens avec « les programmes nucléaires et de missiles balistiques » iraniens. En outre, les États membres de l'ONU sont tenus d'« empêcher l'enseignement et la formation spécialisée des ressortissants iraniens, sur leur territoire ou par leurs citoyens, dans des matières qui pourraient contribuer aux programmes nucléaires sensibles ou de missiles balistiques de l'Iran ». Tout cela en vertu de ce que l'on appelle le traité de non-prolifération nucléaire.

Que dit donc ce traité ?

Signé le 1^{er} janvier 1968 et entré en application en 1970, il reconnaît aux seules cinq puissances qui en disposaient officiellement avant 1967 le droit



Le ministre de la Défense, Alliot-Marie, se faisant expliquer le chargement des missiles balistiques M51 sur le nouveau sous-marin nucléaire *Le vigilant*. Ce qui est permis à la France – entre autres – est interdit à l'Iran.

d'avoir la bombe : les USA, l'URSS, la Grande-Bretagne, la France et la Chine. Les autres signataires y renoncent mais le traité leur reconnaît « le droit inaliénable de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques ».

Dans les faits, le traité justifie le monopole nucléaire des « cinq » et leur permet de contrôler ce que font les autres signataires dans le domaine du nucléaire militaire, mais aussi civil. Ce n'est pas un hasard d'ailleurs si, en 1970, des pays

comme l'Allemagne, le Japon ou l'Italie ont refusé de signer et de se lier les mains. Mais sous la pression politique des « cinq » et surtout des USA, les 43 signataires de 1968 sont passés à une centaine en 1979 et à 188 aujourd'hui. Des pays comme l'Argentine ou le Brésil ont renoncé à leur programme militaire nucléaire et adhéré au traité en 1995 et 1998. L'Afrique du Sud a signé en 1991 après la fin de l'apartheid et dit avoir renoncé à son arsenal. L'Ukraine en a fait autant et aurait détruit les ogives héritées

de l'ex-URSS. La Libye et Cuba, qui n'ont pas la bombe, ont signé en 2003 et 2002.

Les experts de l'AEIA (Agence internationale de l'énergie atomique), un organisme de l'ONU chargé de contrôler l'application du traité, vérifient que les pays signataires n'utilisent pas leurs centrales nucléaires civiles, quand ils en ont, à des fins militaires. Ces contrôles, très souples pour certains pays, sont au contraire très contraignants pour d'autres, selon leur degré d'allégeance envers l'impérialisme en parti-

culier américain.

Ainsi l'Irak de Saddam Hussein et plus récemment la Corée du Nord ont été mis en accusation. Aujourd'hui c'est l'Iran et son régime islamiste qui sont accusés de refuser les contrôles parce qu'ils développeraient clandestinement leur bombe. Les experts de l'AIEA n'étant pas accueillis à bras ouverts à Téhéran, le pays se serait donc mis de fait hors du traité.

À l'inverse, des alliés de longue date des USA, comme Israël ou l'Inde ou plus récents comme le Pakistan, ne se sont jamais attiré les foudres de Washington quand ils ont fabriqué la bombe, sous prétexte qu'étant non-signataires du traité – ce sont les trois seuls pays au monde – on ne pouvait rien leur reprocher...

Le traité de non-prolifération n'est en rien une garantie pour la sécurité du monde. Il ne sert qu'à rappeler aux autres pays que les grandes puissances veulent conserver leur monopole militaire, qu'ils ont les moyens de leur interdire d'avoir la bombe et que l'accès à l'énergie nucléaire civile dépend de leur bon vouloir.

Cédric DUVAL

• Fusions-acquisitions

Le jeu nuisible de la finance

2006 aura été une année record pour les fusions et les acquisitions d'entreprises. Ces opérations ont mis en jeu 3 610 milliards de dollars à l'échelle du monde. Cela équivaut à la moitié du produit intérieur brut des États-Unis, au double de celui de la France.

Les achats faits aux États-Unis représentent 1 474 milliards ; ceux faits en Europe, 1 363 milliards, le reste du monde, Japon compris, se contentant de moins de 800 milliards.

La plus grosse opération a été le rachat de BellSouth par AT&T, qui a frisé les 90 milliards de dollars ; Suez en proposait 40 pour racheter Gaz de France. C'est la somme que Mittal a payée pour Arcelor. Les entreprises, les groupes financiers et les fonds d'investissement disposent de ces sommes colossales. L'ouverture des pays du Tiers Monde et les privatisations offrent des cibles alléchantes, qu'ils se disputent à coups

de dizaines de milliards.

Mais toutes ces manœuvres financières ne se traduisent par aucun investissement productif, par aucun élargissement de la production qui augmenterait la consommation et l'emploi.

Les financiers ont, cette année encore, des raisons de croire au Père Noël

Les banques d'affaires new-yorkaises vont verser au total plus de 44 milliards de dollars de primes à leurs dirigeants et responsables. Nommé en juin dernier à la tête de Goldman Sachs, la principale firme financière américaine, son PDG, Lloyd Blankfein, va toucher 53,4 millions de dollars à lui seul, soit cinquante fois le gros lot du loto, mais d'un seul coup.

À New York, à Londres, à Paris et dans les principales places boursières, les banques spécialisées dans la spéculation baissent dans les profits. Les sommes distribuées à leurs diri-

Les capitalistes se rachètent entre eux leurs entreprises, mais pour monopoliser les marchés, éliminer un concurrent, concentrer un secteur. Leur « rationalisation » consiste à supprimer des emplois, à fer-

mer des usines et à renforcer l'exploitation dans celles qui restent.

Pour les besoins de la collectivité, le résultat de ces fusions-acquisitions est donc, au mieux, sans effet et, le plus souvent,

négatif. Qu'un groupe voie le prix de ses actions monter, que sa capitalisation boursière s'envole, quel sens cela a-t-il si cela se traduit par plus de chômage, par plus de misère ?

Vincent GELAS



Nous nageons dans le capital. Il y a trop de capital disponible et pas assez de possibilités d'investissements », explique un analyste de Wall Street cité par le quotidien *Libération*. Le monde de la spéculation se porte très bien donc, mais ce n'est pas un signe de bonne santé pour la société. Cette activité parasite et ses pourboires délirants sont le reflet, en négatif, d'un monde bien malade, qui préfère la spéculation à la production de biens utiles.

Une société qui n'a aucun avenir.

Roger PÉRIER

geants et à certains de leurs salariés haut de gamme, sont à la mesure des bénéfices réalisés à la suite des opérations de fusions-acquisitions pour les-

quelles ils ont servi de conseillers, et des opérations boursières qui en ont découlé.

« Les clients des entreprises de Wall Street ont trop d'argent.

• Johnny Halliday et ses impôts

Cause à sa guitare, sa tête est malade

« Il m'a dit : Écoute Coco, t'avais envie de le faire, tu l'as fait, t'as bien fait ». Selon ce que Johnny Halliday vient de déclarer au journal suisse *Matin Dimanche*, Sarkozy aurait donc approuvé le choix du chanteur de s'installer en Suisse afin d'y payer moins d'impôts.

Pour Sarkozy, qui se présente en champion de la « tolérance zéro » en matière d'infractions, cela la fiche mal d'encourager ainsi la délinquance fiscale de haut vol. D'autant que Johnny, que Sarkozy avait exhibé comme un membre de son fan-club électoral, ne fait même pas semblant d'être gêné. C'est haut et fort qu'il déclare refuser de payer ses impôts en France.

Et ce feuilleton s'étale dans la presse depuis des mois. Avant d'opter pour son installation à Gstaad, en Suisse, la star avait été tentée par la Belgique, le pays de ses ancêtres. Las ! Johnny avait eu beau faire pleurer dans la presse « people » sur ses origines, les autorités bruxelloises l'avaient envoyé paître, refusant finalement de lui donner la nationalité belge. Son objectif semblait être en effet d'obtenir des papiers belges pour récla-

mer ensuite... une domiciliation fiscale à Monaco ! L'opération étant, paraît-il, désormais trop difficile à réaliser direc-

ENCORE MOINS D'IMPÔTS ? MAIS ON VOUS A SUBVENTIONNÉ.



JUSTEMENT : REPRENDRE C'EST VOLER !



tement depuis la France, Johnny aurait dû passer par la case Belgique.

Alors, maintenant, va pour la Suisse. En attendant mieux ? En tout cas, la déclaration de Thierry Breton, sur RMC, « Que Johnny vienne me voir et je lui expliquerai toutes les réformes fiscales », n'a guère impressionné le rocker.

Pierre LAFFITTE

Trous de mémoire

« Est-ce que nous sommes obligés de financer les incompétences de ceux qui nous dirigent ? Ma réponse est non », s'est indigné Johnny Halliday dans *Paris-Match*, en guise de justification à

ment, dans *Le Monde*, comment en 2003, lors de sa « tournée des stades », le chanteur avait récupéré plus de 7 millions d'euros payés par les 21 villes françaises où il avait fait étape. Comme pour le Tour de France où les villes-étapes doivent cracher au bassinnet pour accueillir le peloton, les collectivités territoriales avaient été mises à contribution par la tournée du rocker. Sauf que là, à la différence du Tour où le spectacle est ensuite gratuit, les spectateurs avaient dû aussi payer pour voir Johnny.

Faire coup double, c'est à ça qu'on reconnaît l'artiste. Ou plutôt l'homme d'affaires. Mais, sur ce terrain, Johnny reste malgré tout une petite peinture. En tout cas, quand on le compare aux rois de la banque, de l'industrie et des affaires qui, tout en touchant chaque année des milliards de subventions en France, sont nombreux à s'être domiciliés dans des paradis fiscaux. Et cela, sans que la grande presse en fasse des gorges chaudes. Les feux de la rampe, c'est bon pour les bateleurs et les parvenus. Ceux qui dirigent l'économie, eux, préfèrent l'ombre : leurs énormes fortunes s'y épanouissent d'autant mieux.

P. L.

• Volkswagen (Bruxelles)

Pas de reprise du travail avant la fin de l'année 2006

La direction de VW avait souhaité une reprise du travail avant les fêtes de fin d'année, après l'annonce de 4 000 suppressions des 5 400 emplois de l'entreprise, mais quelque 300 ouvriers continuent de se relayer devant l'entrée principale de l'usine.

Le 20 décembre, la presse et les médias annonçaient un préaccord entre la direction et les syndicats pour les 900 prépensionnables à partir de 50 ans, VW s'engageant à payer la différence entre les allocations de chômage et le dernier salaire.

Mais le lendemain, le Premier ministre Verhofstadt (libéral) rappelait que le « pacte de solidarité entre les générations », imposé fin 2005, visait à maintenir les prépensionnés « disponibles » sur le marché du travail et qu'il devait s'appliquer intégralement aux salariés de VW. Les travailleurs de 50 ans et

plus seraient obligés d'accepter tout travail qui leur serait proposé par une « cellule de reconversion », sous peine de perdre leur prépension. Onkelinx, vice-Première ministre (socialiste) confirmait la position du gouvernement.

Quant aux patrons de VW, le Premier ministre leur a déjà promis des nouveaux cadeaux fiscaux et des nouvelles réductions de cotisations sociales. Et son centre de coordination situé à Bruxelles permet au groupe VW de ne payer que moins de 3 % de taxes sur les bénéfices. Le gouvernement fédéral et le gouvernement bruxellois n'avaient pas non plus lésiné sur les subventions lorsque VW avait eu besoin de nouveaux terrains. Mais aux travailleurs qui n'ont pas demandé de se retrouver au chômage ou en prépension, le gouvernement compte chaque centime.

Comme par enchantement,

à partir du 21 dans les journaux, la compensation à 100 % du salaire pour les prépensionnés était ramenée à 80 %. Devant l'entreprise, les délégués donnaient encore d'autres chiffres !

Rien n'est clair concernant les prépensions. Pas plus que pour les primes de départ volontaire, pour lesquelles ni les montants réels, ni les taux de taxation ne sont connus des principaux intéressés, ni si l'ensemble des 1 900 inscrits sur la liste des départs volontaires pourront réellement partir, ou seulement 1 500 comme la direction l'avait annoncé... Et le plus grand flou persiste pour ceux qui comptent rester. Le nombre d'emplois maintenus varie de semaine en semaine. Il était question de 1 500 puis de 3 000, de 2 200 maintenant, sans parler des conditions de travail qui sont prévues en régression. Quant aux Polo qui pourraient être produites sur le site, ne le seront-elles pas au détriment des tra-

vailleurs espagnols ?

Mais tout cela semble n'être que des détails pour les dirigeants syndicaux, visiblement pressés, eux aussi, de faire reprendre le travail. La semaine précédant les fêtes, ils avaient donné leur accord pour laisser entrer des techniciens et la maîtrise. Entre Noël et le Nouvel An les travailleurs devraient recevoir une lettre d'information syndicale à domicile sur la base de laquelle un référendum devrait être organisé début janvier concernant la reprise du travail.

Dégoûtés de tant de mépris, de la part de la direction de VW, du gouvernement, mais aussi des dirigeants syndicaux qui ne consultent même pas les travailleurs, certains travailleurs qui restaient mobilisés baissent les bras, d'autres, au contraire, pensent déjà aux luttes qui seront à mener une fois que le travail aura repris.

Correspondant LO

• Virgin Boulevard Montmartre (Paris 2^e)

Une syndicaliste menacée de licenciement

Samedi 23 décembre, une quarantaine de personnes ont à nouveau manifesté à l'entrée du magasin Virgin du boulevard Montmartre à Paris, pour s'opposer au licenciement d'une employée de ce magasin.

Officiellement, il lui est reproché une « altercation avec un client » et « insubordination et menace envers la hiérarchie ». Mais la direction de ce magasin est coutumière de ce genre de motifs « sur mesure » quand elle cherche à se débarrasser d'un employé. En l'occurrence, il s'agit ici d'une syndicaliste de SUD, une militante combative qui s'est opposée dans le passé, à plusieurs reprises, à des licenciements abusifs ou à des attitudes discriminatoires de la direction contre ses collègues.

L'abus de pouvoir est la forme de dialogue social qu'affectionne la direction de ce magasin. Elle a d'ailleurs bafoué la procédure légale de licenciement pour une salariée qui, en tant que « conseillère du salarié », peut intervenir là où il n'y a pas de syndicat.

Vis-à-vis de ses employés, la direction de Virgin ne connaît qu'une seule consigne : « Travaille et tais-toi ! », une devise peu compatible avec la présence d'une militante qui entend faire respecter les droits des salariés.

De nombreux clients ont signé la pétition pour soutenir la salariée menacée. Plusieurs de ces clients solidaires ont d'ailleurs déclaré que, finalement, ils feraient leurs achats de Noël ailleurs. Comme quoi, licencier un salarié ne rime pas forcément avec bonne publicité...

En attendant, la mobilisation pour empêcher ce licenciement va se poursuivre dans les jours qui viennent.

Correspondant LO

• Haute-Savoie

Les maçons polonais tiennent bon

Vendredi 22 décembre, la Direction départementale du Travail et de l'Emploi (DDTE) de Haute-Savoie, à Cran-Gévrier (agglomération d'Annecy), a été occupée jusqu'à tard dans la soirée par une douzaine de maçons polonais soutenus par les militants de l'Union départementale CGT. C'était l'ultime moyen pour faire que, à la veille des fêtes de fin d'année, il leur soit assuré au moins des moyens de survie immédiats : de quoi se nourrir et se loger !

Depuis la mi-octobre, ces travailleurs s'échinent au travail sur des chantiers en ayant seulement reçu 150 euros pour tout salaire depuis leur arrivée.

Ces travailleurs ont été

recrutés par une entreprise polonaise, elle-même utilisée en sous-sous-traîtance par une entreprise bien française de Doussard (Haute-Savoie). Visiblement, pour tous ces requins, payer les 900 zlotys (250 euros) prévus par les contrats faits en Pologne, c'était encore trop ! Aussi, depuis le 6 décembre, les maçons ont cessé le travail et, avec le soutien de la CGT, ont porté l'affaire sur la place publique.

Depuis, l'inspection du travail a bien relevé plusieurs infractions et délits : prêt illicite de main-d'œuvre, non déclaration à la DDTE, non-respect de la durée légale du travail, non-respect des dispositions légales sur le Smic... Les procès verbaux ont été transmis au Parquet.

Mais avec quelles suites ?

Quant au paiement des salaires dus aux ouvriers polonais... on devra attendre l'audience en référé prud'homal du 5 janvier. Ce qui ne veut pas dire qu'ils seront effectivement payés à cette date !

Car, même avec la loi pour soi, cela ne signifie pas que l'on obtienne justice immédiatement. Ainsi, ces travailleurs se retrouvaient en plein froid à la veille de Noël, sans un sou, sans un toit.

Les autorités déclaraient que tout cela était « hors de leurs compétences » et restaient passives, y compris la Préfecture. Pourtant le ministre de l'Intérieur sait bien réquisitionner, à n'importe quel moment, avions et hôtels près des aéroports

pour des expulsions de sans-papiers. Il n'était pas plus question d'utiliser immédiatement la contrainte pour que le patron paye les sommes dues aux ouvriers. Pas question non plus de faire pression sur la CAPEB (caisse patronale du bâtiment) pour qu'elle se substitue, au moins dans un premier temps, aux patrons fraudeurs pour avancer les salaires.

Finalement, au bout de plusieurs heures de cette occupation de locaux publics, la Préfecture trouvait une solution de prise en charge de ces travailleurs jusqu'au procès du 5 janvier : solidarité ouvrière et détermination ont encore joué et sont plus que jamais nécessaires.

Correspondant LO

• Snecma-Villaroche (Seine-et-Marne)

Les débrayages se poursuivent

À Snecma Villaroche, à la veille de la fermeture de fin d'année, les débrayages de 250 salariés du Montage pour une augmentation des salaires de 300 euros, commencés fin septembre, se poursuivent toujours.

Le nouveau PDG de la

Snecma a fait de vagues promesses de négociations locales pour traiter de disparités au niveau de certaines primes. C'est une des revendications des grévistes, mais sur l'essentiel, à savoir l'augmentation générale des salaires, il a confirmé qu'il n'y aurait rien de

plus que le 1 % environ prévu dans le cadre des négociations annuelles.

En revanche, les procédures disciplinaires pour des faits liés à la grève se poursuivent. Pour près d'une vingtaine de grévistes : avertissements, mises en garde, dont une mise à pied de

deux jours et poursuite devant le tribunal correctionnel pour deux militants CGT.

En guise de réponse, la reprise du mouvement a été votée dans les deux équipes pour le début janvier 2007.

Correspondant LO

• Les choix du conseil régional de Lorraine

Augmenter les impôts pour continuer les aides aux entreprises

La région Lorraine a décidé d'augmenter la fiscalité qui dépend d'elle de 18 %. C'est la conséquence de la décentralisation qui transfère aux régions les compétences mais pas les sous qui vont avec explique le président PS, Masseret, ex-ministre de Jospin et fervent supporter de S. Royal.

Sans doute. Mais c'est surtout la conséquence du choix politique de la région Lorraine et de sa majorité de gauche, des choix que ne renierait pas l'expatréon de la région, Longuet, devenu un des conseillers politiques de Sarkozy. Avec Masseret comme avec Longuet, les aides aux entreprises, sous de multiples formes, constituent une bonne part du budget régional.

La région Lorraine va ainsi aider pour 1,1 million d'euros le groupe ThyssenKrupp à

s'agrandir. Installé à Florange en Moselle où il fabrique des colonnes de direction pour l'automobile, ThyssenKrupp avait repris il y a quelques années les locaux de l'usine Daewoo de Fameck. Il lorgne maintenant sur ceux laissés vides par un autre équipementier de l'automobile, GKN à Florange, qui a licencié ses 220

salariés l'an dernier.

ThyssenKrupp annonce 200 créations d'emplois. Mais est-ce que le géant ThyssenKrupp a vraiment besoin des fonds publics ? Le numéro 10 mondial de l'acier, qui fabrique aussi des ascenseurs, des sous-marins et des équipements pour voitures, vient d'annoncer son bénéfice

annuel : 2,62 milliards d'euros, en hausse de 56 %. Poser la question, c'est y répondre.

Le groupe Renault, lui, a décidé de produire à Batilly dans l'usine Sovab, le remplaçant du Master. Il n'y aura aucune création d'emploi, au contraire : il est prévu de fabriquer 25 % de véhicules en plus avec 400 travailleurs en moins et des contrats d'intérim qui ne seront pas renouvelés. La production du nouveau Master va bien sûr demander à Renault quelques investissements, estimés à environ 200 millions d'euros. Qu'à cela ne tienne, la région Lorraine, bonne fille avec l'argent du contribuable, va mettre au pot !

Pour boucler le budget, il y a d'autres moyens que d'augmenter les impôts sur la population : arrêter de mettre à disposition les fonds publics à des entreprises privées qui n'en ont absolument pas besoin et qui, comme Renault, loin de créer des emplois en suppriment.

Étienne HOURDIN



Ségolène Royal en compagnie de Jean-Pierre Masseret, président de la région Lorraine. Les employeurs auraient tort de s'inquiéter...

• Groupe EBRA (presse)

Grève contre les restructurations

Mardi 19 décembre, aucun des titres du groupe de presse EBRA (Est, Bourgogne, Rhône-Alpes) n'est paru, suite à une grève de 24 heures du personnel non-journaliste. Ce groupe, qui comprend *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *L'Est Républicain*, *Le Journal de Saône-et-Loire*, *Le Bien Public*, *Le Dauphiné Libéré* et *Le Progrès*, est maintenant détenu majoritairement par le Crédit Mutuel.

Selon la fédération FilpacCGT (Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et la Communication) : « C'est la direction générale du groupe qui porte

l'entière responsabilité de la situation, créée par son refus de faire aboutir positivement la négociation du 17 novembre. La direction, en abandonnant précipitamment cette réunion, a pensé pouvoir traiter par le mépris les salariés du groupe. »

La direction du groupe vient de dénoncer unilatéralement 115 accords sociaux, qui fixaient un grand nombre de droits des personnels des nombreuses catégories différentes des métiers de la presse. Et son projet de restructuration prend prétexte de la modernisation des moyens techniques, pour la mise en page, par exemple, pour

diminuer le personnel. Ce projet prévoit une réalisation unique des informations générales pour les divers titres, un système informatique unique situé dans le nouveau centre du groupe, à Lyon, une fusion des services administratifs et de ressources humaines – ce qui fait planer le risque de nouvelles externalisations en plus de celle du service paye -, ainsi que la fermeture de l'imprimerie de Saint-Étienne du titre *La Tribune-Le Progrès*, qui paraît sur la Loire.

Pour un groupe comme *Le Progrès*, cela entraînerait 130 suppressions d'emplois sur

environ 350 postes de non-journalistes. Et il y aurait la même proportion de suppressions d'emplois pour les autres titres du groupe EBRA.

La grève de la nuit du 18 au 19 décembre a été très suivie. En ce qui concerne *Le Progrès*, elle avait été appelée en commun par la FilpacCGT, la CFDT et FO. Le service publicité a fait grève à 100 %, ce qui est nouveau. Ailleurs, ce pourcentage de grévistes se retrouvait.

Les salariés non-journalistes de ces journaux ont montré leur détermination de ne pas être les sacrifiés de la réorganisation.

Correspondant LO

• Duralex – Rive-de-Gier (Loire)

Manifestation de solidarité

Vendredi 22 décembre nous étions une centaine de travailleurs de différentes entreprises mais aussi des habitants solidaires à manifester à Rive-de-Gier contre la menace de fermeture de la verrerie Duralex. Ce jour-là avait lieu l'audience au tribunal de commerce d'Orléans, si aucun repreneur ne s'était manifesté, la liquidation de l'entreprise était prononcée.

Cela signifiait plus d'une centaine de suppressions d'emplois.

Le président du conseil général, Pascal Clément, par ailleurs ministre de la Justice est intervenu pour que soit nommé un « mandataire exclusif ». Mais ce n'est pas lui qui interdira les licenciements. Cela risque de se terminer par la fermeture définitive. Le dernier en date des chefs

d'établissement a d'ailleurs quitté le navire et le patron actuel ne paye plus l'électricité nécessaire au fonctionnement des fours.

Quant aux travailleurs de l'usine, ils n'ont la garantie d'être payés que jusqu'au 27 janvier. Ensuite les lettres de licenciement risquent d'arriver.

Dimanche 17 décembre, une journée « portes ouvertes » était organisée, avec une exposi-

tion des productions de l'usine au fil des années et des panneaux qui retraçaient le travail des ouvriers verriers. Les verriers ont en effet mené des luttes importantes dans le bassin industriel qu'était la vallée du Gier.

La rage est dans les cœurs de se retrouver à la rue. La lutte continue.

Correspondant LO

• Peugeot - Sochaux

La chaîne des tricheurs patronaux

Marchandage et prêt de main-d'œuvre, travail dissimulé, non application des salaires minimaux, non application des majorations pour heures supplémentaires, dépassement de la durée maximale hebdomadaire (plus de 48 heures)... telles sont les infractions relevées par l'Inspection du Travail à l'encontre d'entreprises sous-traitantes qui sont intervenues l'été dernier sur le site de l'usine Peugeot à Sochaux.

Selon *L'Est Républicain*, près de 80 travailleurs slovaques, polonais et roumains ont été « employés illégalement » au mois d'août. Ils auraient effectué plus de 48 heures par semaine, sans même voir leurs heures supplémentaires majorées. De plus, certains patrons auraient « oublié » de les déclarer à l'URSSAF. Ces travailleurs étaient embauchés par une cascade de sous-traitants : un sous-traitant confiant le travail à un autre sous-traitant qui le confiait encore à un autre... cela allait jusqu'à quatre employeurs successifs.

Bien sûr, Peugeot plaide non coupable et dit qu'il n'est pour rien dans les pratiques des entreprises sous-traitantes. Mais quand la direction de Peugeot veut contrôler, elle sait faire. Tous les ouvriers de l'usine savent bien – pour le pratiquer tous les jours – que pour pénétrer sur le site, et plus encore y travailler, il faut être badgé dans les règles. De toutes façons, Peugeot est responsable de ce qui se passe dans l'enceinte de son entreprise.

Dans cette affaire, tout le monde se défousse. Peugeot, mais aussi les sous-traitants qui mettent en cause les baisses de prix exigées par PSA. Des baisses de prix bien réelles mais que les patrons de la sous-traitance font payer entièrement à leurs salariés, employés dans des conditions scandaleuses et illégales.

Sous-traitants et Peugeot sont responsables, et coupables, de la surexploitation des travailleurs dont ils tirent leurs profits.

Correspondant LO

• **Somalie**

L'Éthiopie, pompier incendiaire des États-Unis

Mardi 26 décembre, l'armée éthiopienne annonçait s'être emparée de six villes de sa voisine, la Somalie, au cours de l'offensive militaire qu'elle vient de lancer contre les milices de l'Union des tribunaux islamistes (UIC) de Somalie. C'est la réponse de l'Éthiopie, soutenue par les États-Unis, à l'offensive du clan islamiste qui a pris le contrôle des deux tiers de la Somalie depuis cet été.

En accord avec les États-Unis dont elle est ici le fer de lance, l'Éthiopie tente de maintenir en place l'actuel « gouvernement de transition » somalien, le « TFG » selon ses initiales anglaises, en portant un coup d'arrêt à l'offensive militaire des milices islamistes qui s'étaient emparées l'été dernier de la capitale, Mogadiscio, et avaient pris le contrôle du centre et du sud du pays.

L'Éthiopie est d'autant plus intéressée que l'un des objectifs des milices islamistes, comme d'autres gouvernements somaliens dans le passé, est d'élargir le territoire de la Somalie, en tentant de reprendre les régions peuplées de Somalis dont elle a été amputée au moment de

l'indépendance en 1960, et dont une se trouve en Éthiopie.

Après le départ des troupes de l'ONU en 1995, la Somalie s'est retrouvée dans le chaos de la guerre des clans, dont les rivalités ont été attisées depuis toujours par les différentes puissances impérialistes intervenant dans la région. En 2004, au terme de deux ans de négociations et d'une « quatorzième conférence de réconciliation nationale » a émergé un parlement somalien... en exil à Nairobi, au Kenya, tant la situation est difficile en Somalie même. De ce parlement à la représentativité discutable a émergé un gouvernement de transition, censé mettre fin à la guerre civile. Il n'y est pas parvenu et la Somalie reste sous la coupe des chefs de guerre. Ce sont les milices islamistes qui, sur le terrain, ont écarté ceux-ci et ramené un certain ordre dans les régions dont elles ont pris le contrôle, notamment la capitale somalienne, fragilisant du même coup le gouvernement officiel.

L'intégrisme affiché de ces milices islamistes préoccupe Washington, qui les accuse d'avoir des liens avec Al Qaïda. En donnant le feu vert aux troupes éthiopiennes pour tenter de

contrecarrer l'influence des islamistes dans la région, l'administration américaine, déjà embourbée en Irak et en Afghanistan, et qui doit se souvenir que son intervention en Somalie en 1992 s'était achevée dans un fiasco, préfère visiblement que des supplétifs éthiopiens agissent à la place de son armée engagée sur d'autres fronts.

Mais rien ne dit que les troupes éthiopiennes, qui paraissent pour le moment dominer la situation, parviennent à un meilleur résultat. Les États-Unis sont bien placés pour savoir que la supériorité militaire ne suffit pas pour occuper le terrain sans problèmes.

En encourageant l'intervention militaire éthiopienne, loin de calmer le jeu, les États-Unis pourraient bien avoir allumé un nouveau feu dans la Corne de l'Afrique, ce qui aura pour conséquence immédiate, comme en Afghanistan ou en Irak, d'aggraver encore la misère de populations déjà parmi les plus pauvres du monde. Mais de cela, les grandes puissances n'en ont cure.

Jacques FONTENOY

Une guerre civile sans fin, héritage des ambitions impérialistes

Comme le reste de l'Afrique, le territoire peuplé par l'ethnie somalie a été la proie du colonialisme. En 1839, les troupes anglaises s'y découpèrent le Somaliland. À la fin du 19ème siècle, ce furent les troupes italiennes qui s'octroyèrent une « Somalia », tandis que les Français s'emparaient d'une « Côte française des Somalis » (Djibouti aujourd'hui). En 1936, la Somalie italienne, l'Erythrée et l'Éthiopie conquise par Mussolini, formèrent l'Afrique Orientale Italienne. En 1947, l'Italie y renonçait, mais fut ensuite chargée par l'ONU de « veiller » sur son ex-colonie somalienne. En juillet 1960, cette Somalie devenue indépendante fusionnait avec le Somaliland. Mais certaines des régions peuplées par des Somalis étaient laissées à ses voisins l'Éthiopie ou le Kenya.

Depuis toujours, les grandes puissances ont exacerbé les

rivalités existant entre les différents clans somaliens pour renforcer leur domination dans une région qui les intéressait pour des raisons surtout stratégiques. La base française de Djibouti, par exemple, était le pendant de la base anglaise d'Aden dans cette zone charnière entre l'océan Indien et la mer Rouge.

De 1969 à 1991, la Somalie fut sous la coupe d'un militaire, Siyad Barré. À sa chute, le pays bascula dans une guerre civile où, depuis, les grands clans, les chefs de guerre et les islamistes se disputent le pouvoir.

En 1992, les États-Unis se firent mandater par l'ONU pour une intervention qui se prétendait humanitaire. Le gouvernement français, alors socialiste, fit tout pour y participer. Il s'agissait de ne pas laisser Washington seul à « s'arroger le droit de faire le gendarme », selon un mot du ministre des Affaires étrangères, Roland Dumas.

Sous prétexte d'apporter des vivres dans une région ravagée par la famine, les États-Unis entendaient rétablir l'ordre en appuyant une des factions rivales. Tandis que les troupes US débarquaient, on vit le ministre français Kouchner porter devant les caméras un sac de riz pour la Somalie. Mais l'opération tourna court et les États-Unis, pour ne pas s'y enliser, quittèrent précipitamment le pays. Ils passèrent le relais aux troupes de l'ONU qui quittèrent les lieux à leur tour en 1995.

On avait prétendu « restaurer l'espoir », mais cette intervention impérialiste enfonce encore plus la population dans le chaos d'une guerre civile qui en quinze ans a tué au moins 300 000 personnes et peut-être 500 000, et fait fuir le sixième d'une population évaluée à 8 millions de personnes.

J.F.

• **Madagascar**

Ravalomanana réélu président

Le président malgache, Marc Ravalomanana, a été réélu au début du mois de décembre avec près de 55 % des suffrages. D'ici peu, la Haute Cour Constitutionnelle devrait officialiser son élection.

La victoire de Ravalomanana a été saluée par les principaux bailleurs internationaux : Union Européenne, Banque mondiale et FMI. De leur côté, les représentants des principales puissances tutélaires de Madagascar, Chirac en tête, ont été cette fois-ci plus prompts et moins hésitants qu'en mai 2002, au début de la première présidence de Ravalomanana, à lui apporter leur soutien.

Ravalomanana avait en effet succédé à Didier Ratsiraka qui régna presque sans partage depuis un coup d'État militaire en 1975. Ratsiraka avait perdu le pouvoir au cours de périodes électorales mouvementées, plus ou moins confuses et parsemées d'échauffourées, où Ravalomanana s'autoproclama président. Cela lui valut alors quelques gestes de désapprobation hypocrite de la part des Occidentaux, vite oubliée après que Chirac, ne voulant surtout pas porter tort aux investisseurs français, se fut empressé d'aller féliciter le nouveau président malgache.

Madagascar est resté de fait sous l'emprise de l'impérialisme français. Actuellement, 600 entreprises dont 230 en zones franches ont des capitaux français dont le Crédit Lyonnais-CA, BNP-Paribas, le groupe Total ou le Groupe Colas. Cent cinquante sociétés sont des filiales françaises. Les groupes réunionnais tels que Bourbon, Caillé, Ravate ne sont pas en reste et se disputent aussi leur part du gâteau.

Ravalomanana est lui-même un capitaliste, à la tête du groupe alimentaire Tiko, créé en 1981 grâce à un prêt de la Banque mondiale. Ce groupe qui a le monopole de la fabrication dans l'île des yaourts s'est aussi développé dans le BTP, a investi dans une compagnie aérienne, la télévision et la radio. Le « roi

du yaourt », ancien maire de la capitale Tananarive, s'est frayé un chemin jusqu'au sommet du pouvoir, aidé par les quelques « Tiko boys » préalablement placés dans l'administration. Et comme deux précautions valent mieux qu'une, le président malgache a trouvé l'autorité religieuse en se faisant réélire en 2004 vice-président de l'Église réformée de Jésus-Christ qui a obtenu en 2005 un prêt de la Banque mondiale pour financer un rassemblement national de ses pasteurs.

Mais si Ravalomanana s'est beaucoup enrichi, si les investissements étrangers se portent bien, la croissance ne profite qu'à un petit nombre. Le pays est classé 146^{ème} sur 177 sur une échelle du développement mondial, publiée par l'ONU. Les deux tiers des Malgaches vivent en dessous du seuil de pauvreté et 60 % de la population souffrent de malnutrition. La population a beaucoup souffert de l'augmentation brutale du prix du riz en 2004. Les salaires sont très bas. Les pauvres ne fréquentent plus les hôpitaux publics depuis que le prix des consultations a été multiplié par dix en février 2005.

Depuis que la gestion de la compagnie nationale d'électricité a été confiée à la société allemande Lahmeyer en juin 2005, les coupures d'électricité sont quotidiennes et durent parfois une semaine, comme par exemple au début du mois de décembre dans certains quartiers de la ville de Maevatanàna. On est loin de « l'électrification de chaque foyer malgache » promise lors de la campagne électorale de 2002.

En dehors de quelques travaux d'infrastructures qui ont surtout profité aux capitalistes, à commencer par Ravalomanana lui-même, rien n'a été fait pour améliorer un tant soit peu les besoins, même les plus élémentaires de la population. Et dans les cinq ans qui viennent, les pauvres ne peuvent espérer guère mieux de la part de Ravalomanana et de sa clique.

Emile GRONDIN